

**M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, cette motion n'est pas recevable du fait que des négociations sont en cours entre le gouvernement fédéral et celui de l'Île-du-Prince-Édouard relativement à l'aménagement d'un deuxième parc national dans cette province. Tout document portant sur cette question est donc de nature confidentielle. Dans ces circonstances, je demanderais au député de retirer la motion.

**M. McQuaid:** D'accord.

**M. l'Orateur:** La motion est retirée.  
(L'ordre est annulé et la motion, retirée.)

LA CORRESPONDANCE ENTRE LE MINISTRE DES  
FINANCES ET LE SECRÉTAIRE AU TRÉSOR DES  
ÉTATS-UNIS

Motion n° 255—**M. MacDonald (Egmont):**

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre toute correspondance échangée, entre le 1<sup>er</sup> août 1971 et le 15 octobre 1971, entre le ministre des Finances et le secrétaire du Trésor des États-Unis.

**M. P. M. Mahoney (secrétaire parlementaire du ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, un seul document est en cause. Une lettre en date du 8 septembre 1971, du ministre des Finances au secrétaire du Trésor, a été reproduite en appendice aux Procès-verbaux du 16 septembre 1971 du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques. Le député voudra peut-être retirer sa motion.

**M. MacDonald (Egmont):** Monsieur l'Orateur, il me paraît incroyable que le secrétaire parlementaire puisse dire, à l'égard d'une question aussi importante pour l'économie, qu'il n'existe pas de correspondance en dehors du document maintenant disponible. J'aimerais donc que la question soit mise aux voix.

**M. MacEachen:** Que la motion soit reportée.

**M. l'Orateur:** La motion est reportée à l'ordre du jour.

**M. Skoberg:** A propos des avis de motions n°s 70, 75 et 76 du 8 octobre 1970, et surtout de l'avis de motion n° 75 demandant des études relatives à la politique des transports, le secrétaire parlementaire nous dirait-il quand nous obtiendrons des réponses?

**M. Jerome:** La chose m'est impossible en ce moment, mais j'ai pris note des numéros mentionnés par le député.

celui de l'URSS sur la question des essais et des explosions nucléaires.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Au sujet de l'autorité que je pourrais avoir dans mes entretiens avec le président, il me semble qu'on ne peut espérer qu'elle dépasse celle que me confère le vote unanime—à un député conservateur près—de la Chambre des communes. Je ne vois donc pas ce que le chef de l'opposition voudrait que je dise au président en sus de ce qu'il sait déjà de l'opinion énoncée fermement par la Chambre des communes elle-même.

Et une autre question se pose, je crois, celle de la possibilité. Sauf erreur, le président de la Commission de l'énergie atomique des États-Unis, lorsqu'il a annoncé que l'essai aurait lieu, a fait savoir que le mécanisme a été déclenché et qu'une interruption n'était plus possible. Il me semble que, la décision du président ayant été prise et l'opération mise en marche, il serait vraiment futile de penser qu'on puisse donner suite à d'autres instances, s'ajoutant à celles qui ont déjà été présentées et dont il a été fait état, immédiatement après l'annonce de la décision. Toutes autres instances ne seraient que des gestes pour la galerie.

**L'hon. M. Stanfield:** Je ne comprends pas bien pourquoi le premier ministre continue de sous-estimer l'influence que peut avoir le premier ministre du Canada sur le président des États-Unis, mais je voudrais demander au très honorable premier ministre de dire à la Chambre si son gouvernement a été mis au courant de l'essentiel de la déclaration faite aujourd'hui à Washington avant qu'elle n'ait été rendue publique à la conférence de presse qu'a tenue aux États-Unis la Commission de l'énergie atomique.

**Le très hon. M. Trudeau:** Pour ce qui est de la première partie de la question, il me semble que c'est une nouvelle tactique de la part de l'opposition que de suggérer que je rabaisse l'influence de l'office de premier ministre, mais j'en prends note. Pour ce qui est du corps de la question, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures pourrait peut-être faire rapport.

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** La réponse à la seconde partie de la question, c'est qu'une heure et demie ou deux avant la déclaration publique, notre ambassadeur a été convoqué au secrétariat d'État américain et avisé de la décision du président.

• (2.40 p.m.)

**L'hon. M. Stanfield:** A la suite de cette communication au gouvernement du Canada, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a-t-il discuté avec le premier ministre—je ne demande la divulgation d'aucune confidence—l'opportunité de présenter de nouvelles instances au président des États-Unis, vu l'inquiétude exprimée à la Chambre et au Canada?

**L'hon. M. Sharp:** En effet, monsieur l'Orateur. J'étais justement avec le premier ministre quand j'ai reçu la nouvelle de notre ambassadeur à Washington, et sur la foi de notre entente mutuelle, j'ai immédiatement communiqué avec le secrétaire Rogers pour lui exprimer nos profonds regrets et la vive inquiétude de la population canadienne à la nouvelle de cette décision du président.

## QUESTIONS ORALES

### AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'ESSAI NUCLÉAIRE À AMCHITKA—L'OPPORTUNITÉ D'UN  
ENTRETIEN TRUDEAU-NIXON—LE PRÉAVIS QUANT À  
L'ANNONCE DE LA DÉCISION

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au premier ministre s'il est maintenant disposé à entreprendre des entretiens directs avec le président Nixon dans l'espoir d'obtenir un renversement de la décision relative à Amchitka. Je pose cette question surtout à la lumière du communiqué émis conjointement hier par le gouvernement du Canada et

[M. l'Orateur.]